

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 18 janvier 2010

Représentant(e)s			
Adrien-Gamache	François Mireault	Lajeunesse	—
André-Laurendeau	Carmen Poulin	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Johanne Légaré	Le Déclic	—
Armand-Racicot	—	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	Marc-Daniel Boucher (S)
Bourgeois-Champagnat	—	Marie-Victorin (Longueuil)	Lynda Roy
Carillon	Steve Michaud	Maurice-L.-Duplessis	Nicolas Léonard
Charles-Bruneau	—	Mgr-A.-M.-Parent	Dominique Lehoux Joanne Costo (S)
Charles-LeMoyne	Sébastien Gobeil	Monseigneur-Forget	Joanne Costo
Christ-Roi	—	Paul-Chagnon	Daniel Tremblay
D'Iberville	Nathalie Kleber	Paul-De Maricourt	Louise Lalumière
De La Mosaïque	Colette Beaulieu	Pierre-Brosseau	Marie-Élène L'Espérance
De Maricourt	Anabel Lauzon Julie Capistran (S)	Pierre-D'Iberville	—
De Normandie	—	Pierre-Laporte	—
Des Mille-Flours	Sorin Sterescu	Préville	Lyse-Andrée Houle
Des Petits Explorateurs	Roch Desjardins	Rabeau	Stéphanie Gamache
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	Normand Boisclair
Des Saints-Anges	Renée-Claude Paradis- Pelletier	Sainte-Claire (Longueuil)	Marc Dumesnil
Du Curé-Lequin	—	Saint-Jean-Baptiste	Monique Bastien Michel Parent (S)
Du Jardin-Bienville	Guillaume Désilets	Saint-Joseph	—
Du Tournesol	Stéphane Caron	Saint-Jude	—
Du Vent-Nouveau	—	Saint-Laurent	France Biron
Félix-Leclerc	—	Saint-Romain	—
Gaétan-Boucher	Ann-Elsa Mercure	Samuel-De Champlain	Nadine St-Denis
Gentilly	Guy Drouin	Secondaire participative l'Agora	—
George-Étienne-Cartier	—	Tourterelle	—
Georges-P.-Vanier	—		
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Comité ÉHDAA	Carmen Poulin
Guillaume-Vignal	—	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Hélène-De Champlain	—	Participants	
Hubert-Perron	—	Direction générale	Anthony Bellini
Internationale de Greenfield Park	Pierre Albos	Secrétariat général	M ^e Alice Raynard
Internationale Saint- Edmond	Gessie Exantus	Organisation scolaire et transport	Pierre Vocino
Jacques-Ouellet	—	Services éducatifs	Francine Chassé
Jacques-Rousseau	Chantal Boisselle	Public	Francine Chabot, commissaire
Joseph-De Sérigny	Julie Korell		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19h25.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-941-18-01
Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sorin Sterescu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------|------|--------------------------------|
| 19h15 | 1. | Ouverture de l'assemblée |
| 19h20 | 2. | Adoption de l'ordre du jour |
| 19h25 | 3. | Parole au public |
| 19h30 | 4. | Parole à la présidence |
| 19h35 | 5. | Parole à la direction générale |
| | 5.1. | Questions des représentants |

AFFAIRES NOUVELLES

- | | | |
|-------|------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 19h40 | 6. | Semaine de la persévérance scolaire |
| | 6.1. | Présentation |
| | 6.2. | Questions d'éclaircissement |
| 20h15 | 7. | Profil du protecteur de l'élève |
| | 7.1. | Présentation |
| | 7.2. | Questions d'éclaircissement |
| 20h25 | 8. | Calendriers scolaires primaire-secondaire et FPÉA 2010-2011 (retour en février) |
| | 8.1. | Présentation |
| | 8.2. | Questions d'éclaircissement |

AFFAIRES EN COURS

- | | | |
|-------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20h35 | 9. | Règlement concernant le traitement des plaintes de parents ou d'élèves et nomination du protecteur de l'élève (recommandations en février) |
| | 9.1. | Questions d'éclaircissement |
| 20h45 | 10. | Détermination des services éducatifs offerts en 2009-2010 dans les écoles primaires et secondaires |
| | 10.1. | Recommandations |
| 20h50 | 11. | Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves pour l'année 2010-2011 |
| | 11.1. | Recommandations |
| 21h00 | 12. | Plan d'organisation scolaire - Brossard |
| | 12.1. | Recommandations |

21h30 Pause

AFFAIRES INTERNES

- | | | |
|-------|-----|-------------------------------------------------------------|
| 21h45 | 13. | Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre 2009 |
| 21h50 | 14. | Autres points |
| 22h00 | 15. | Parole aux parents-commissaires |
| 22h10 | 16. | Parole au représentant ÉHDAA |
| 22h20 | 17. | Parole aux membres |
| 22h30 | 18. | Levée de l'assemblée |

3. PAROLE AU PUBLIC

Madame Francine Chabot, commissaire, souhaite une bonne année aux représentants.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Madame Monique Bastien nous invite à laisser de l'argent dans la cagnotte d'*Opération solidarité Longueuil-Haïti*. L'argent ainsi amassé sera versé à la Croix-Rouge.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Anthony Bellini souhaite une bonne année à tous les représentants.

5.1. Questions des représentants

Monsieur Roch Desjardins rappelle qu'il a déposé une proposition le 7 décembre dernier quant à la visibilité des écoles innovatrices sur le site web de la commission scolaire.

Monsieur Anthony Bellini fera un suivi.

AFFAIRES NOUVELLES

6. SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

6.1. Présentation

Madame Francine Chassé, agente de développement à la persévérance scolaire, présente le document remis sur la semaine de la persévérance scolaire de *Réussite-Montérégie*, qui se déroulera du 15 au 19 février. Elle décrit, entre autres, les événements suivants : *circuit de la persévérance, circuit VIP, concours « On sème la persévérance »*.

6.2. Questions d'éclaircissement

Monsieur Roch Desjardins, enseignant à Jacques-Rousseau, témoigne du bel impact sur les élèves des autocollants produits dans le cadre de cette semaine.

Mesdames Nathalie Kleber et France Biron posent des questions d'éclaircissement. Après les réponses de madame Francine Chassé, il en ressort les points suivants :

- La notion de « style parental démocratique » est en opposition à un style strictement autoritaire.
- La programmation de cette semaine sera gérée par la commission scolaire; les informations seront disponibles en format électronique et papier. L'accent sera mis sur les élèves du 3^e cycle du primaire.

7. PROFIL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

7.1. Présentation

Monsieur Anthony Bellini explique qu'avec les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique*, le Comité de parents doit être consulté sur la nomination du protecteur de l'élève. M^e Alice Raynard présente le document remis. Elle précise, entre autres, que le règlement de la ministre devrait être adopté le 21 janvier prochain.

7.2. Questions d'éclaircissement

Madame Nathalie Kleber et monsieur Sorin Sterescu posent des questions d'éclaircissement. Après les réponses de M^e Alice Raynard, il en ressort les points suivants :

- Le comité de sélection est formé d'un commissaire et d'un administrateur de chacune des trois commissions scolaires; six personnes siègent donc sur ce comité.
- Une période de transition est prévue au règlement de la ministre pour laisser le temps aux commissions scolaires de nommer leur protecteur après le 21 janvier; entre temps, le traitement des plaintes se fera comme d'habitude.
- Les deux autres commissions scolaires sont également sur le point d'adopter leur règlement; la nôtre l'adoptera vraisemblablement en premier. Tout devrait être réglé pour le mois de mars.

8. CALENDRIERS SCOLAIRES PRIMAIRE-SECONDAIRE ET FPÉA 2010-2011 (RETOUR EN FÉVRIER)

8.1. Présentation

Monsieur Pierre Vocino présente le document remis.

8.2. Questions d'éclaircissement

Mesdames Nathalie Kleber, Ann-Elsa Mercure et Marie-Élène L'Espérance, ainsi que messieurs Marc Dumesnil et Sébastien Gobeil, posent des questions d'éclaircissement. Après les réponses de monsieur Pierre Vocino et de madame Monique Bastien, il en ressort les points suivants :

- Une vérification serait faite sur la journée pédagogique placée durant la semaine de la persévérance scolaire.
- L'éclatement des blocs de journées pédagogiques est en réponse au souhait des parents; les blocs étaient également devenus inutiles avec l'application de la réforme et ses évaluations en continu versus les étapes d'avant.
- Pour que les élèves ne perdent pas toujours les cours du lundi ou du vendredi, les journées pédagogiques sont réparties de manière stratégique, en évitant les mardis et jeudis qui ne sont pas collés sur des congés; c'est pourquoi il y a une journée pédagogique un mercredi, milieu de semaine.
- Selon l'entente locale de la convention collective, si Noël tombe un vendredi ou un samedi, on ne peut finir plus tard que le mardi. Sinon, le congé doit se répartir sur trois fins de semaine.
- Il y a des particularités dans la convention pour le calendrier du BAC.
- La journée du 20 janvier serait une journée d'accueil pour le BAC.
- L'uniformité pour les carrés de début et fin d'année pour tous les calendriers sera étudiée.

AFFAIRES EN COURS

9. RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES PLAINTES DE PARENTS D'ÉLÈVES ET NOMINATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (RECOMMANDATIONS EN FÉVRIER)

9.1. Questions des représentants

Aucune question.

10. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN 2009-2010 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

10.1. Recommandations

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Boisclair d'adopter le document tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE 2010-2011

11.1. Recommandations

Monsieur Anthony Bellini fait le point sur les critères de sélection des écoles innovatrices. Après vérification, tous les critères sont établis par l'école, mais la participation des parents ne peut être un prétexte d'exclusion. On ne peut donc pas l'exiger. Les critères sont approuvés par le conseil d'établissement.

Mesdames Ann-Elsa Mercure et Marie-Élène L'Espérance aimeraient que cette information soit corrigée et diffusée.

Monsieur Anthony Bellini fera le suivi.

CONSIDÉRANT la spécificité des écoles innovatrices;

CP-943-18-01
Politique
relative à
l'admission /
Écoles
innovatrices

IL EST PROPOSÉ par madame Danielle Latour que le Comité de parents recommande à la Commission scolaire Marie-Victorin d'ajouter le texte suivant à l'article 13 après la phrase «Les critères pour un projet pédagogique particulier d'une école ne peuvent avoir pour effet d'exclure la possibilité pour un élève d'être inscrit dans cette école si elle est reconnue comme son école de secteur» «SAUF s'il s'agit de son école innovatrice de secteur dont le projet pédagogique vise TOUS les élèves de l'école; dans ce cas précis (ou particulier), ce sont les critères de l'école innovatrices qui prévalent sur la notion d'école de secteur pour toutes les inscriptions.»

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE—BROSSARD

12.1. Recommandations

Madame Monique Bastien fait lecture de la mise en contexte.

Mise en contexte

Le Comité de parents ne peut prendre position pour une école au détriment d'une autre. Par contre, nous avons le devoir en tant que comité de nous positionner dans le meilleur intérêt de tous les élèves.

C'est dans ce contexte que nous avons préparé les recommandations suivantes concernant le plan d'organisation scolaire de la Ville de Brossard.

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon Deslandes offrira l'enseignement au préscolaire seulement;

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon Deslandes accueillera, dès son ouverture, des élèves de différents secteurs de la ville de Brossard;

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon Deslandes pourrait accueillir les surplus d'élèves du préscolaire de l'arrondissement de Saint-Hubert;

CONSIDÉRANT l'orientation: La Commission scolaire Marie-Victorin, une commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'importance pour les élèves et l'équipe-école qu'une école possède une identité qui lui propre;

CONSIDÉRANT l'importance du rôle d'une direction dans son établissement;

CP-944-18-01
Plan
d'organisation
scolaire—
Brossard /
Primaires

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Boisselle que le Comité de parents recommande à la Commission scolaire Marie-Victorin de faire du Pavillon Deslandes une école institutionnelle avec sa direction, sa secrétaire et son projet éducatif peut importe l'hypothèse retenue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

CONSIDÉRANT l'impact que peut avoir le déplacement des classes spécialisées sur les élèves qui les fréquentent;

CONSIDÉRANT QUE l'intégration de nouvelles classes spécialisées ne se fait pas toujours sans heurt;

CP-945-18-01
Plan
d'organisation
scolaire—
Brossard/
Classes
spécialisées

IL EST PROPOSÉ par madame Carmen Poulin que le Comité de parents recommande à la Commission scolaire Marie-Victorin de favoriser le déplacement d'un minimum de classes spécialisées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AFFAIRES INTERNES

13. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 7 DÉCEMBRE 2009

CP-946-18-01
Adoption du
procès-verbal
du 7 décembre
2009

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Élène L'Espérance d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 7 décembre 2009 tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

14. AUTRES POINTS

Rien à signaler.

15. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

Monsieur Nicolas Léonard annonce deux démissions pour raisons personnelles au sein du Conseil des commissaires soit les démissions de mesdames Suzanne Gagnon-Poulin et Thérèse Richard-De Nitto. Il a aussi été question de la reddition de compte sur les saines habitudes de vie et le plan d'organisation scolaire de l'éducation des adultes.

16. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

Madame Carmen Poulin fait un retour sur la dernière rencontre du comité. La prochaine rencontre aura lieu le 25 janvier.

17. PAROLE AUX MEMBRES

Monsieur Sorin Sterescu demande à quelle date se tiendront les élections partielles. Monsieur Nicolas Léonard donnera l'information le plus tôt possible.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-947-18-01
Levée de
l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Normand Boisclair de lever l'assemblée. Il est 21h15.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monique Bastien
Présidente

Guillaume Désilets
Secrétaire administratif